



Groupe Gaston CRÉMIEUX
Les Libres penseurs du 13
MARSEILLE

La Laïcité et la liberté de conscience qui lui est consubstantielle : un processus d'émancipation et non un dogme

Certes la sortie de la religion se poursuit mais paradoxalement sortie de la religion ne signifie pas sortie de la croyance religieuse ou de phénomènes d'aliénation sectaire.

Par ailleurs un climat de peur en France s'attaque aux principes de la démocratie et remet en cause la liberté de conscience et la laïcité, en tant que fondements de notre vie commune.

La République laïque doit continuer à s'interroger sur les difficultés auxquelles elle est confrontée et que certains refusent parfois de voir. En effet que peut vouloir dire le gouvernement des hommes par eux-mêmes de la part de certains qui se pensent émancipés (cf. « libres penseurs ») mais qui paradoxalement sont toujours prêts à pourfendre ceux ou celles qui prennent le risque de combattre l'emprise des dieux, ou qui ont eu le courage de lutter pour une réelle émancipation. La pensée libre n'a pas bonne presse quand le conformisme ou la démagogie sont à l'honneur.

À partir de mon expérience d'universitaire mais aussi à partir de mes réflexions au sein de La Libre Pensée (cf. organisation et/ou association) je souhaite en tant que « penseuse libre », ré-ouvrir le débat sur la liberté de conscience, un enjeu majeur de notre République laïque qui plus que jamais doit devenir une réalité palpable de notre vie quotidienne. Ainsi dans le champ de la réflexion concernant la défense et l'enseignement de notre langue-culture en France et à l'Étranger, seront abordés certains aspects qui justifient l'action sur le terrain. À un niveau éthique et déontologique il convient de distinguer certains positionnements qui nous paraissent nécessaires et positifs et a contrario de dénoncer certaines postures qui nous semblent déficitaires et invalidantes tant sur le plan institutionnel ou académique qu'en milieu associatif afin de défendre l'idéal laïque de notre « modèle français ».

Nous en discuterons lors de notre réunion débat à laquelle vous êtes cordialement invité(e)s.

La réunion-débat sera introduite par

Chantal Forestal retraitée universitaire Maître de conférences qualifiée aux fonctions de Professeur des Universités.

VENDREDI 18 FÉVRIER 2022

de 18 à 20 heures

Local de MILLE BABORDS

61 RUE CONSOLAT 13001 MARSEILLE

(Tram et métro à proximité)